

## ANIMATEUR SUPPLEANT

REPLACE EN AUTONOMIE PEDAGOGIQUE L'ENSEIGNANT DU CLUB.

Est placé sous la responsabilité pédagogique de cet enseignant. Peut intervenir en autonomie pédagogique pour une période limitée.

La formation fédérale « ANIMATEUR SUPPLEANT » en centre est assurée par la ligue NOUVELLE-AQUITAINE. Le stagiaire doit effectuer **30 heures** de formation en centre. Le stagiaire se formera en alternance pendant **50 heures** dans son club où il dirigera des séances en autonomie pédagogique sous la responsabilité pédagogique de cet enseignant qui procédera à son **évaluation finale**, après accord de l'Equipe Technique Régionale. *Le diplôme est renouvelable annuellement par la ligue sous réserve d'effectuer **20 heures** de formation continue en centre.*

COMPETENCES  
TECHNIQUES

+

COMPETENCES  
PEDAGOGIQUES

+

COMPETENCES  
ADMINISTRATIVES



VALIDATION DES ACQUIS PAR L'ENSEIGNANT  
TITULAIRE, APRES ACCORD DE L'ETR

## CONDITIONS D'ACCES

- Age de 18 ans au minimum.
- Titulaire « Assistant Club » avec grade de ceinture marron au minimum, ou ceinture noire 1<sup>er</sup> dan. *La ceinture noire 2<sup>ème</sup> dan avec les requis et les 50 heures en club accède directement à l'examen final.*
- Titulaire de la PSC1 ou équivalent.
- Licence FFJDA de la saison en cours et passeport sportif valide.
- Inscription validée par le président du club et l'enseignant titulaire du club en tant que tuteur.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Habiletés Techniques Fondamentales en TACHI WAZA et en NE WAZA, progression française d'enseignement, dont les 5 séries du NAGE NO KATA.
- Construction d'une séance-type et utilisation des procédés d'apprentissage.
- Conception et conduite d'un cycle périodique de séances.
- Droits, devoirs et responsabilités de l'éducateur sportif.
- Hygiène et sécurité des pratiquants.
- Système fédéral, vie associative et valeurs éducatives du judo.

## COMPETENCES VISEES : « ÊTRE CAPABLE DE »

- Démontrer les Habiletés Techniques Fondamentales, les principes de la progression française d'enseignement, dont les 5 séries du NAGE NO KATA.
- Construire une séance dans un cycle donné.
- Analyser le déroulement d'une séance.
- Définir les critères de réussite.
- Préparer, conseiller et corriger les élèves sur leur réalisation technique avec un plan de séance cohérent.
- Préparer et conduire un cycle périodique d'enseignement.
- Assurer la sécurité des pratiquants.
- Présenter oralement l'activité, ses finalités, sa culture.
- Encadrer une compétition ou un collectif.

## TARIFS ET DATES

- Formation initiale (1<sup>ère</sup> délivrance) : 200 €.
- Formation continue (renouvellement) : 100 €.
- Inscription avant le 30 septembre 2018.
- Formation en centre : cf. catalogue régional des formations.